

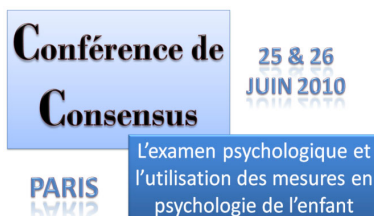
<https://www.afpen.fr/L-examen-psychologique-et-les,307.html>



Vendredi 25 et Samedi 26 juin 2010 Lieu : Paris

L'examen psychologique et les utilisations des mesures en psychologie de l'enfant

- Archives - Archives des Actualités -



Date de mise en ligne : mercredi 3 février 2010

Copyright © AFPEN - Association Française des Psychologues de l'Éducation Nationale - Tous droits réservés

Colloque public - Conférence de consensus en psychologie (méthode standardisée de conduite scientifique d'un processus de réflexion collective visant à débattre de questions controversées et à aboutir à des recommandations publiques).

**L'examen psychologique et les utilisations des mesures
en psychologie de l'enfant**

Vendredi 25 et Samedi 26 juin 2010

Lieu : Paris

Nombre limité de places.

L'AFPEN fait partie du comité d'organisation de ce colloque, initié par la FFPP Fédération Française des Psychologues et de Psychologie et en collaboration avec les principales organisations professionnelles : SFP Société Française de Psychologie, ACOP-F Association des Conseillers d'Orientation-Psychologues de France, PsyCliHos Association des Psychologues Cliniciens Hospitaliers.

Depuis 2 ans, environ 60 experts travaillent dans 6 groupes de travail dont les thèmes retenus sont :

Groupe 1 ▪ Définition et cadre clinique de l'examen psychologique de l'enfant et de l'adolescent

Responsables : Jean-Yves Chagnon et Corinne Bernardeau

Christine Arbisio, Philippe Claudon, Joël Croas, Odile Hertzler, Annick Ohayon, Catherine Weismann-Arcache.

Groupe 2 ▪ Pertinence et nécessité de l'examen psychologique de l'enfant et de l'adolescent

Responsables : François Gaillard et Nicole Duplant

Hervé Bénony, Monique Colasse, Catherine Guihard, Renaud Michel, Clémentine Oliver, Djaouida Petot, Monique Plaza, Benoît Virole

Groupe 3 ▪ Validité des modèles et des outils de l'examen psychologique

Responsables : Jacques Juhel et Pierre-Yves Gilles

Martine Bouvard, Thierry Boy, Damien Fouques, Philippe Guimard, Stéphane Jacob, Raphaëlle Milkovitch, Eric Thiébaud, Paulette Rozencwajg, Louis-Charles Vannier

Groupe 4 ▪ Compétences du psychologue et limites de l'évaluation en psychologie

Responsables :

Pascal Mallet et Claire Meljac

Dana Castro, Olivier Halimi, Magali de Longueville, Alain le Boutouillier, Adrienne Lerner, Françoise Parot, René Pry,

Chantal Zaouche-Gaudron

Groupe 5 ▪ Transmission des informations et des données issues de l'examen psychologique

Responsables : Anne Andronikof et Georges Cognet

Françoise de Barbot, Isabelle Bonnet, Christian Cottenceau, Catherine Guillemont, Claire Leconte, Charlotte Mayer, Serge Portalier

Groupe 6 ▪ Aspects interculturels de l'évaluation psychologique

Responsables : Bertrand Troadec et Ramzi Geadah

Ahmed Omar Ahami, Elaine Costa-Fernandez, Catherine Le Du, Marie-Rose Moro, Claude Mesmin, Karinne Petchy, Hélène Romano, Pierre Vrignaud

Groupe d'aide bibliographique :

Louis-Adrien Eynard, Léonard Vannetzel

Supervision Catherine Azoulay et Aline Cohen de Lara

A l'issue de ce travail de réflexion, chacun des 6 groupes a rendu en janvier des rapports d'expertises dits « textes longs » rendant compte en 25 pages chacun d'un état des lieux du thème traité, des méthodes employées pour l'étudier et surtout des questions d'actualité scientifique, sociale et morale qui se posent à son propos.

Courant février 2010, vérification par le comité d'organisation de l'adaptation et de la conformité au plan formel des textes longs (réponses à la question étudiée, références scientifiques, standardisation, mise en forme ...), sans intervention sur le fond et le contenu. Ces textes et leurs premières lectures resteront confidentiels jusqu'aux exposés oraux et publics des travaux d'expertise par les groupes devant le jury lors du colloque.

La démarche de Conférence de consensus implique la présentation des travaux d'expertise devant un jury dont les membres, impartiaux, sont représentatifs d'une part de la population professionnelle concernée, et d'autre part de l'ensemble des citoyens préoccupés par le thème qui fait débat.

Le président du jury sera représenté par Jacques GREGOIRE.

Il a un rôle central : il doit s'assurer des bonnes conditions du déroulement du colloque public (temps de parole, approfondissement, questions, précisions, discussion ...) et rester garant de la qualité et de l'objectivité des présentations et des échanges.

25 & 26 juin 2010 : le colloque public

Ce sera le moment fort de la Conférence de consensus : après plus de deux ans travail, les 6 groupes exposeront à toute la communauté professionnelle le fruit de leur réflexion.

Ensuite, à partir des textes longs, des exposés publics et des échanges, le jury aura la charge, au cours d'une réunion qui se tiendra à huit clos en septembre 2010, de rédiger la synthèse des travaux et les recommandations qui seront rendues publiques (« texte court » de 5 pages environ).